

CHAPITRE III

1793.-Les communautés de St.Laurent envahies et dévastées par les républicains.-Le Père Javelleau.-Massacre de plusieurs Frères.-Les Filles de la Sagesse emmenées prisonnières.

L'année 1793 déchaîna les plus effroyables malheurs sur la France entière, particulièrement sur la Vendée et sur tous les pays religieux, que l'enfer semblait vouloir anéantir. Alors un peuple héroïque se lève et prend les armes pour défendre sa religion et sa liberté. Une lutte gigantesque commence et continuera pendant plusieurs années, avec le même acharnement. Dans les deux camps, on verra éclater le même courage, car, hélas! ce sont des Français qui se battent contre des Français. Mais tandis que, d'un côté, la vue sera presque toujours attristée par le spectacle de crimes atroces; de l'autre, on verra presque constamment briller les plus admirables vertus. En dehors des combats, on trouvera encore

la charité aux prises avec la plus monstrueuse brutalité.

St.Laurent-sur-Sèvre devint comme le quartier général des malades et blessés royalistes et républicains. Ils encombraient la communauté de la Sagesse, la maison du Saint-Esprit et surtout la cure transformée en hôpital. Les Soeurs soignaient ces pauvres malades avec une admirable charité, sans s'inquiéter sous quel drapeau ils avaient combattu; les missionnaires accouraient, avec non moins d'empressement, offrir à tous les secours religieux. Qui pourrait dire le bien fait à ces âmes! Combien de malheureux soldats de la religion se sont réjouis d'avoir reçu une blessure, d'avoir été atteints d'une maladie qui les retenait à St.Laurent, où ils pouvaient mettre ordre à leur conscience!

Le dévouement des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse ne devait point avoir sa récompense sur la terre. La Révolution

à la découverte, arrive en s'écriant: "Les voici, ils sont sur le pont." Le supérieur général n'avait pas l'intention de se cacher; il se figurait, au contraire, que sa présence pourrait être utile à ses Soeurs; il ne s'imaginait pas ces hommes animés de tant de rage et poussés par d'aussi noirs desseins.

Les religieuses, tremblant pour leur Père, le suppliaient de s'éloigner. L'une des Soeurs saisit même son tablier blanc, et l'attache autour de son supérieur; une autre lui jette une cape noire sur les épaules; puis on le pousse avec une sorte de violence, le conjurant de se réfugier dans une métairie du voisinage. Il n'y avait pas de temps à perdre; il fallait agir promptement; les ennemis arrivaient à la porte de la maison. Le supérieur se décide donc à s'éloigner; en un instant, il a franchi les haies qui formaient alors l'enclos.

Les Pères, qui se trouvaient à la maison du

Saint-Esprit, avaient cru prudent de prendre la fuite. Ils montèrent dans une charrette pour se diriger ~~vers la route de~~ vers la route de Cholet; c'était la direction opposée à celle des Bleus, qui venaient du côté de Châtillon. Au moment du départ, ils eurent beau se gêner, afin de donner une place au Père Javelleau qui se présenta le dernier, pour monter dans le véhicule, il ne put trouver moyen de s'y loger. Il n'en avait pas, non plus, un grand désir, car il craignait d'être reconnu sous ses habits de paysan et de compromettre ^{ainsi} ses confrères. Il se décida donc à s'en aller tout seul.

Il consola ses confrères et les engagea à ne pas se mettre en peine de lui. Il avait alors 81 ans, et était encore assez lesté pour un âge aussi avancé; néanmoins, il eut bientôt perdu de vue le charriot, qui emportait les autres missionnaires. Tout à coup, il est atteint par des gendarmes à cheval qui lui demandent: "Où vas-tu citoyen?" - Je vais à Angers. - Quelle est ta profes-

sion?—Oh! moi, citoyens, je suis Jacques Javeleau, prêtre missionnaire de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Ce vieux est fou, dirent les gendarmes, qui ne pouvaient croire à un tel aveu, continuons notre route, laissons-le. Dans ce moment, les prêtres se cachent et lui, il crie à pleine tête, sur les chemins, qu'il est prêtre. S'il l'était réellement, il se garderait bien de le dire." C'est ainsi que ce vénérable religieux échappa à la prison, peut-être à la mort, en disant la vérité avec une franchise déconcertante.

Il avait souvent prêché, à Châteaugontier, les retraites du collège, ~~dans le voisinage de cette ville.~~ ^{dans le voisinage de cette ville,} Il alla chercher un asile, à St. Sulpice, où plusieurs prêtres vivaient cachés. Dans ses dernières années, il avait perdu la vue et était connu sous le nom de pauvre aveugle de St. Sulpice. Le public ignorait certainement qu'il fut prêtre. Ce titre de pauvre aveugle est douloureux! mais que cette pauvreté et cette infirmité cruelle

ont dû augmenter encore la somme de mérites de ce zélé missionnaire qui n'a cessé de prêcher pendant un demi-siècle!

Nous connaissons la fin de cet apôtre, par un extrait du registre des actes de décès de la commune de St.Sulpice, département de la Mayenne. Voici cet extrait: "Aujourd'hui, ce quatrième jour complémentaire de l'an cinquième de la Révolution française (20 septembre 1797), devant nous, Jean Toucheron, officier public, nommé par la commune de St.Sulpice, soussigné, ont comparu Joseph Melchior Lauret, âgé de 46 ans, demeurant en cette commune, et Pierre Basblond, âgé de 50 ans, demeurant aussi dans la dite commune, lesquels nous ont déclaré que Jacques Javeleau, pauvre aveugle, âgé de 85 ans, natif de Beaugé, en Anjou, est décédé ce aujourd'hui, à 7 heures du soir, sur la dite commune; et le corps du dit Jacques Javeleau a été enterré le lendemain, dans le cimetière de la dite commune, en présence des susdits dénommés

et de nous officier public soussigné. De tout quoi avons dressé le présent acte fait et arrêté en la salle publique de la maison commune du dit St. Sulpice, les dits jour et an que dessus, en présence des dits Lauret et Basblond qui ont signé avec nous.

"Lauret, Basblond, Toucheron, officier public."

Monsieur Lauret, un des signataires de cet acte, était curé de St. Sulpice, avant la Révolution. Après s'être expatrié, il rentra dans sa paroisse, vers 1796, et s'y tint caché jusqu'au retour des jours paisibles. Il est mort en 1813. C'est lui, sans doute, qui a donné les derniers secours de la religion au zélé missionnaire, au vénérable confesseur de la foi, qui, au moment de quitter St. Laurent, faisait aux républicains une réponse si courageuse.

A St. Laurent, les soldats de la République avaient pénétré dans la maison du Saint-Esprit, où tout fut pillé et saccagé, avec d'autant plus de

fauteur qu'ils n'y découvrirent aucun prêtre. Ils tentèrent même de mettre le feu à la maison; mais l'incendie n'y causa pas de grands ravages. Cependant, ils trouvèrent l'occasion d'assouvir leur rage et de tremper leurs mains dans le sang.

Ils rencontrèrent quatre Frères qui devinrent les victimes de leur férocité: le Frère Bouchet, natif de St. Laurent, âgé de 60 ans, qui travaillait au jardin; le Frère Jean, âgé d'environ 30 ans; le Frère Olivier, de la Bretagne, qui était du même âge, et le Frère Antoine. Les Frères Bouchet et Jean furent massacrés. Le Frère Olivier était grand et robuste; les républicains cherchèrent à l'entraîner dans leur parti: "Cela nous fera un beau soldat", disaient-ils. Mais, comme le Frère repoussait cette proposition, de dépit, ils l'empalèrent, afin de le faire souffrir davantage. Le Frère Antoine fut emmené à Cholet et fusillé. Deux autres Frères, les Frères Joseph et Yvon devinrent aussi les victimes de la Révolution; mais nous ne

savons dans quelles circonstances. C'est ainsi que les Frères eurent la gloire de verser leur sang pour une cause juste et sainte, aussi bien que les Pères et les Soeurs. Deux Frères seulement échappèrent à la rage révolutionnaire, ^{ils rendirent} ~~après avoir rendu~~ aux congrégations les plus grands services, pendant les jours mauvais; ce furent les Frères Pierre et Hilaire. Probablement vers la même époque, deux Vendéens furent massacrés dans la maison du Saint-Esprit. Ils étaient, paraît-il, malades et soignés, par charité, par les Pères et par les Frères. On leur trancha la tête à coup de sabre, sur le bord de la dernière fenêtre de la chambre, qui se trouve maintenant au-dessous de la bibliothèque, du côté du levant. Les deux cadavres furent enterrés dans le jardin, presque vis-à-vis de l'angle de la maison, à 20 mètres environ du côté du boyrg. Les restes de ces deux victimes, exhumés en 1821, furent transportés dans le cimetière de la Sagesse. Le Frère Clément, mort en 1875, avait travaillé à cette exhumation.

Les Soeurs n'avaient point abandonné leur maison, à l'arrivée de la colonne républicaine. Mais elles avaient eu tort de croire que les agents de la Révolution conserveraient quelques sentiments d'humanité. Ils entrèrent dans la communauté vers trois heures de l'après-midi, et s'y comportèrent d'une manière indigne. Blasphèmes, propos ignobles, menaces de mort étaient jetés à la face des religieuses. La chapelle et la sacristie furent dévastées. Quelques misérables se promènèrent, dans toute la maison, revêtus d'ornements sacerdotaux. Ils se rendirent coupables de profanations encore plus atroces. Un soldat impie, apercevant une statue de la Sainte Vierge, tire son sabre et cherche à lui abattre la tête. La Soeur St. Jean-Chrysostôme, se trouvant non loin de là, se met à crier: "Malheureux! que fais-tu? veux-tu laisser ma Mère!" A ces mots, le soldat demeure immobile; il avait donné un premier coup à la statue, il n'eut pas le courage de lui en donner un

second.

Un autre soldat, non moins impie, se croyant seul dans la chapelle, va droit au tabernacle, l'enfonce avec son sabre, s'empare du ciboire qui contient les saintes espèces et s'enfuit du côté du jardin, sans doute dans la crainte que ses camarades ne vinssent lui demander leur part de ce pillage sacrilège. La Soeur Dosithée, qui priait dans un coin de la chapelle, se lève aussitôt et se met à la poursuite du profanateur, en criant: "Citoyen, rendez-moi mon Maître; rendez-moi mon Maître!" Intimidé par les cris de ^{la} ~~cette~~ religieuse, le malheureux soldat cache le ciboire, dans un fossé du jardin, pensant que la Soeur n'avait pas vu ce qu'il venait de faire. Il espérait, sans doute, revenir chercher son butin, dans un moment plus favorable. Mais la religieuse avait tout vu. Arrivée auprès du vase sacré, elle se prosterne en adoration. Une petite fille du bourg étant venue à passer par là, la Soeur la charge d'aller annoncer à la com-

munauté ce qui vient d'avoir lieu. Le Révérend Père Supiot, caché dans le voisinage, est averti; il arrive, et, plus occupé de l'outrage *fait à* Notre-Seigneur ~~Dieu-Christ vient de recevoir~~, qu'effrayé des maux qui le menacent, il se revêt d'un surplis et d'une étole, va prendre le ciboire et l'emporte avec lui.

A l'approche de la nuit, les soldats se retirèrent dans les maisons du bourg. La supérieure générale proposa alors, à ses Soeurs, d'aller chercher ailleurs un asile. Dix s'éloignèrent avec elle et se rendirent chez des personnes, charitables et dévouées, qui les cachèrent ~~de leur mieux.~~ Le lendemain, à 6 heures du matin, le commandant de la colonne républicaine se présente, avec son état-major, à la communauté, et fait comparaître les Soeurs. Il leur demande pourquoi elles sont restées assemblées, contrairement aux lois; elles répondent qu'elles ^{sont} restées pour soigner les malades. Cette réponse ne satisfait point

leurs farouches ennemis, qui les accablent d'injures et menacent même de les fusiller sur l'heure. Cependant, ils se déterminent à les conduire à Cholet et se mettent à les lier deux à deux. Elles étaient au nombre de 26. Pendant qu'on les attache avec des cordes, l'une d'elles, la Soeur St. Eustache, croit pouvoir s'esquiver; mais elle est arrêtée et lâchement massacrée. Dans la même journée, une autre Soeur, la Soeur Gorgonie, trouvée malade dans une maison particulière, fut également massacrée et traînée *à travers* les rues.

Les autres Soeurs, conduites à Cholet, eurent à endurer toutes sortes de mauvais traitements. Elles comparurent devant le comité révolutionnaire qui fut témoin de leur foi et de leur courage et entendit sortir de leur bouche des réponses vraiment dignes des premiers chrétiens. "Que faisiez-vous à St. Laurent, leur demanda-t-on entre autres choses? - Nous soignons les malades. - Aviez-vous des prêtres? - Vous savez bien que vous les a-

vez chassés.-Ne faites-vous pas administrer les sacrements?- C'est notre devoir, quand nous le pouvons.- N'avez-vous pas fait répandre le sang?- Bien loin de là; nous nous y sommes opposées, autant que nous l'avons pu.- Ne regrettez-vous pas la mort du Roi?- Nous ne nous mêlons point des affaires politiques.- Ne faisiez-vous pas des images de dévotion?- Notre état est de soigner les malades."

Après beaucoup d'autres questions, accompagnées de toutes sortes d'injures, on finit par cette demande dérisoire: "Voulez-vous vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine?" Ici, toutes se lèvent et répondent avec respect et fermeté: "Oui, moyennant la grâce de Dieu." Ces paroles, sublimes de courage chrétien, n'excitent que des blasphèmes, et les héroïnes de la foi et de la charité sont conduites dans une espèce de corps-de-garde, où,

pour tout lit, elles se trouvent un peu de paille. On les y laissa 24 heures sans nourriture. Au bout de ce temps, on emprisonna toutes celles qui avaient plus de 40 ans, avec l'intention de les fusiller. Les plus jeunes furent placées à l'hôpital, pour soigner les malades républicains, qui étaient très nombreux. Peu de temps après les royalistes, s'étant emparé de Cholet, ouvrirent la prison aux Soeurs; mais l'une d'elles était morte de faim, son grand âge ne lui ayant pas permis de soutenir la disette cruelle, à laquelle elles avaient été condamnées. Les Soeurs, placées à l'hôpital avaient soigné les soldats de la Révolution avec toute leur charité. Elles réussirent encore à les soustraire à la vengeance des Vendéens, en les travestissant de leur mieux, et en cachant leurs uniformes. Les républicains, ayant repris Cholet et forcé les Vendéens à évacuer la ville, laissèrent les Soeurs environ un mois dans

l'hôpital, pour soigner les malades et les blessés; puis, on les fit conduire à Nantes, sous escorte, afin d'y subir les ordres de l'infâme Carrier. Huit d'entre elles y moururent en prison.

Plusieurs fois les révolutionnaires vinrent piller et incendier le bourg et les communes de Saint-Laurent. Une de leurs incursions en 1793, ils surprirent le Père Serres, solitaire et solité. Ils le firent descendre de sa cellule pour le fusiller. Quelques-uns ont prétendu qu'à ce moment, les républicains, ayant obtenu une décharge de leurs fusils, s'étaient retirés en Vendée, et s'étaient en précipitation, avant d'avoir exécuté leur noir dessein. C'est une erreur; le père Serres, tout le prouve, fut réellement fusillé; ainsi l'ont affirmé plusieurs anciens habitants du bourg bien placés pour être exactement renseignés. Il est certain aussi, qu'on n'entendit plus